

SCRIPTA

Numéro Scripta : 2699

Auteur(s) : R. de Osseel, procureur général du comté du Perche [autre]

Bénéficiaire(s) : Geoffroy d'Ecures, Sées (official)

Genre d'acte : lettre

Authenticité : non suspect

Datation : 1220

Action juridique : autre

Langue du texte : latin

Analyse

Lettre de R... de Osseel, procureur général du comté du Perche, à Geoffroi d'Ecures, official de Sées, notifiant que Mathieu des Chaises, curé de Dancé, tient le Clos du Monastère, en fief laïque, et que la cause pendante à ce sujet doit être renvoyée à la justice du prieur de Bellême, seigneur féodal.

Tableau de la tradition

Éditions principales

a. Barret Philibert (Abbé), *Cartulaire de Marmoutier pour le Perche*, Mortagne-au-Perche, Meaux (Documents sur la province du Perche ; 3e série, 2), 1894, n° 211, p. 202.

Texte établi d'après a

Viro discreto et amico karissimo G[aufrido] de Curis officiali Sagiensi, magister R..... de Osseel, generalis procurator totius terre comitis Pertici, salutem.

Vestre dilectioni significamus quod Matheus de Chesis, persona de Danceio, in jure coram nobis est confessus se habere in feodo laico a priore de Belismo terram illam que dicitur Clausus Monasterii, unde vobis mandamus ut supersedeatis cause et eam ad priorem remittatis. Valet.